Publié le

ID: 040-214000010-20240619-DELIB2024042-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE
DU MARDI 18 JUIN 2024

VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél.: 05.58.71.47.00 - Fax: 05.58.71.84.49

Courriel: mairie@aire-sur-adour.fr - Internet: http://www.aire-sur-adour.fr

OBJET : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 22 mai 2024 Délibération n° 2024-042

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE MARDI DIX HUIT JUIN A VINGT HEURES,

Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du mercredi 12 juin 2024, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

<u>Presents</u>: Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Claude POMIES, Corinne LAFFITTAU, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Isabelle MÉCHIN, Philippe PELLARINI, Bernard MALHERBE, Nathalie DARRIEUMERLOU, Philippe BOP, Thierry BOURREC, JOËLLE RICHARD, Danièle CASTAING, Evelyne PISSOAT, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Yves Jean CAZABAN, Paulette SAINT-GERMAIN, Isabelle MAUMUS, Jean-Pierre TRABESSE.

<u>PROCURATIONS</u>: MME Chrystelle BARON A M. XAVIER LAGRAVE, Mme Danielle BARRAUD A MME Nathalie DARRIEUMERLOU, M. Didier MARTIN A M. Vincent BARRAILH LAFARGUE, M. André EVRARD A Mme Danièle CASTAING, M. Jean-Pierre CAUDY A M. Claude POMIES, M. CEDRIC BOUET A Mme Marie ASSIBAT, M. Alexandre MARTIN A M. Jérémy MARTI.

EXCUSEES: Mme Sonia DUBOSC, Mme Sandrine SATABIN.

SECRETAIRE DE SEANCE: Mme Marie ASSIBAT.

Conseillers Municipaux en exercice: 29

Conseillers Municipaux présents : 20

Conseillers Municipaux ayant donné procuration: 7

Conseillers Municipaux excusés: 2

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 22 mai 2024,

Vu le rapport présenté par M. le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le procès-verbal établi suite à la séance du Conseil Municipal du mercredi 22 mai 2024 tel qu'il figure annexé à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 19/06/2024 Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le

ID: 040-214000010-20240619-DELIB2024042-DE

A l'unanimité, M. le Maire est autorisé à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus Ont signé au registre les membres présents Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 19 juin 2024

Le Maire,

Xavier LAGRAVE



- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique: 040-214000010-